

LA GAZELLE



2€

Numéro 41 - mars 2023

Incertitudes

A small, stylized white signature or logo located in the bottom right corner of the page.

SOMMAIRE

Politique

Des identités plurielles dans un pétrin singulier
page 3

L'avenir algorithmique de la polis : une certitude du renoncement
page 4

Diplomatie

De l'exil à l'asile, un périple fait de dilemmes
pages 5 - 6

*Crises politiques, crise climatique et mondialisation :
le défi de l'approvisionnement énergétique*
pages 6 - 7

Géopolitiques des îles : de Clipperton aux Spratleys
pages 8 - 9

*Le télégramme Zimmermann, secret, silence
et incertitudes diplomatiques*
pages 9 - 10

Culture

Le trompe-l'oeil ou l'art de semer le doute
pages 11 - 12

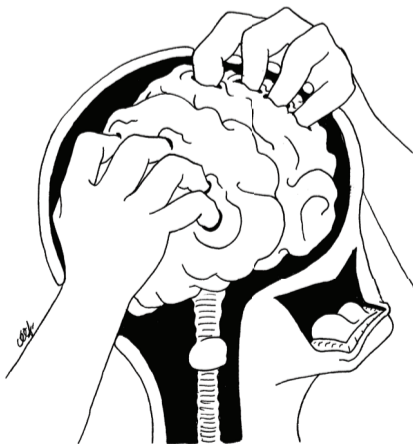
*De Dali à Dall-e : les intelligences artificielles
vont-elles remplacer les artistes ?*
pages 12 - 13

Le flou comme manière d'être : rétrospective lynchienne
page 13

Fictions

Faïlle
page 14

Poèmes
pages 15 - 16



ÉCOUTEZ LA PLAYLIST DE LA GAZELLE
« SCANDALE (41) » SUR  Spotify

Couverture : Sophie Morales

EDITO

Il y aurait eu, depuis le début de l'invasion russe de l'Ukraine en 2022, l'équivalent de cent mille soldats morts dans chacun des deux camps. S'il n'est pas ici le lieu de discuter ces chiffres, toujours difficiles à estimer en temps de guerre durant laquelle la première victime est la vérité, ceux-ci peuvent nous aider à prendre la mesure de cette guerre.

La guerre suicidaire de l'URSS en Afghanistan, qui s'étala sur neuf années, fit vingt-six mille décès dans le corps militaire¹. *Mutatis mutandis*, il faut donc multiplier par quatre le nombre de pertes et diviser par dix la durée du conflit, pour prendre la mesure du drame qui se joue à deux mille kilomètres de Paris.

L'axiome trop oublié aujourd'hui selon lequel l'histoire ne se répète pas mais ne fait que bégayer devrait bien nous garder de l'anticiper en une hypothétique répétition d'un suicide de la Russie. Il se pourrait qu'un tel suicide soit assisté. Il se pourrait qu'un comité d'éthique retarde l'injection létale, que l'on plonge dans un coma gelé toute une partie de l'Europe. A trop jouer les Tirésias révoltés dans des perspectives dont les lignes de fuite restent troubles, stagnantes, sanglantes, nous oublions l'incertitude de l'histoire se faisant.

Les chiffres ainsi coordonnés en prédictions démographiques augurales ne doivent pas nous illusionner. Ni sur leur véracité, ni sur la réduction du réel qu'ils opèrent. C'est qu'il y a dans la sarabande des chiffres une forme d'obscénité journalistique lorsqu'elle concerne la guerre. Est-il possible d'en rester là, lorsque nous sommes confrontés à l'émotion que suscite un sujet aussi sensible ?

Si les reportages peuvent équilibrer cette barbarie objectivante par l'entremise d'une plongée subjective au cœur de l'action, ceux-ci se mêlent toujours d'une irrémédiable distance entre la tragédie vécue et la tragédie narrée. Un éditto peut-être le lieu journalistique qui pointe une telle distance : en voulant informer nous travestissons la réalité en un abrégé rapide.

Il faudrait pouvoir écrire en long et en large, intégrer la mesure littéraire à de telles analyses factuelles. Ne fut-ce que pour illustrer l'héroïsme de la tentative de dissoudre cette distance. Il faudrait prendre le temps de se tourner vers l'œuvre de Svetlana Alexievitch, prix Nobel de littérature en 2015. Dans son livre, *Les cercueils de Zinc*, elle donne la parole aux victimes de la guerre d'Afghanistan, en ce qu'elles ne se résument ni aux morts, ni aux revenants, mais bien à des milliers de familles, à une société toute entière.

C'est qu'il y a sans doute une manière bien plus cruciale de comprendre une guerre : par la parole de ceux dont le visage en a été changé à jamais. C'est qu'il y a des voix subjectives qui disent toujours mieux ce que l'objectivation des faits et des chiffres masque. C'est qu'il y a une voix pour les collecter, pour les porter plus loin, pour nous rappeler que nous nous habituons trop vite à ne plus nous habituer : c'est celle de Svetlana Alexievitch. Tentons d'équilibrer, donnons lui la parole :

« J'ai assisté à un combat... Trois soldats ont été tués. Le soir, tout le monde a dîné, personne n'a parlé du combat ni des morts, même si ceux-ci gisaient non loin de là. Le droit de l'homme de ne pas tuer. De ne pas apprendre à tuer n'est inscrit dans aucune constitution. La guerre est un monde et non un événement. Tout ici est différent, le paysage, l'homme, la parole. (...) Mais hier, près de l'état-major gisait un oiseau inconnu, mort. Et c'est bizarre... Les militaires s'approchaient de lui, essayaient de deviner de quelle espèce il était. Ils le plaignaient. »

Alexandre JADIN

¹ Marangé, Céline. « La guerre d'Afghanistan, tombeau de l'Union Soviétique », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 281, no. 1, 2021, pp. 97-110.



Marius DÉRISAUT

Nos accents, nos expressions, nos façons de parler : toutes nos spécificités semblent s'effacer devant une langue normée. Pire : c'est comme si parler dans sa langue régionale revenait à faire acte de résistance face au tout-français. Quelle certitude, face à ce constat, pour ceux qu'on affuble du joli nom (breton !) de « ploucs » ?

Alea jacta est. Les jeux étaient faits. Il y a plus de trente ans, c'est au cours d'une séance à l'Assemblée nationale, le 12 mai 1992, que s'est confirmé le sort du parler-correctement en République : « La langue de la République est le français ». Les hommes politiques avaient alors argué de la défense du français face à l'anglais, comme poussés par l'élan d'écrire une nouvelle *Défense et illustration de la langue française*. À ceci près que la face pâle du droit s'était alors substituée à l'ambition poétique d'un du Bellay. Pour autant, la fixation d'un idiome national dans le marbre du droit a résulté, de manière brutale et frappante, en une relégation des langues régionales au rang de *patois* et de *dialectes ruraux*. Les faits divers nous ont fourni à plusieurs reprises des preuves de ce carcan, lorsque des parents ont souhaité baptiser leur enfant d'un nom d'origine régionale. On pensera au fameux cas de Fañch, en Bretagne, ou encore, plus récemment, d'Artús, en Occitanie. Ces nouveau-nés n'avaient tous deux pour seul défaut à leur naissance que de porter dans leur prénom un signe diacritique que le français ne connaît pas – et ne saurait donc tolérer.

Tu causes comme un plouc

On en arrive à croire que la langue entretient un lien viscéral avec une identité donnée. Considérons même que certaines langues effacées derrière le français ont un lien avec

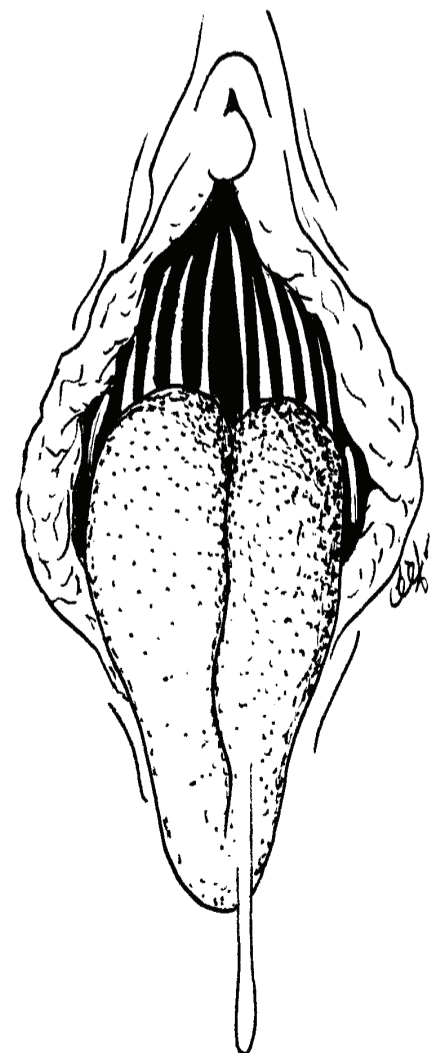
une autre réalité historique et linguistique qu'avec celle d'un dialecte d'oïl – que des doctes retinrent jadis comme la plus pure façon de s'exprimer. C'est ce que mettent en avant certaines initiatives locales, parfois portées jusque devant les instances politiques de l'État centralisé – bien francophone. On retiendra celle du député breton Paul Molac. Sa proposition en 2019 avait abouti en mai 2021 à une loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion. Sous couvert de paix sociale, cette loi entendait apporter des mesures de protection pour les langues régionales en matière de patrimoine, d'enseignement et de services publics. Reste que tous ces domaines relèvent précisément de l'exécutif et que les identités régionales plongées dans l'incertitude doivent à présent attendre sagement que l'État daigne leur accorder sa protection toute paternelle. L'Etat, pourtant, soutient qu'en France, on parle légalement le français. Que la politique jacobine et les apôtres de la centralisation prennent en charge l'avenir des langues et des identités de la *périphérie* pour leur assurer la certitude d'un devenir serein, est-ce vraiment une certitude heureuse ? Est-ce même une certitude ? On est en droit d'en douter, si l'on songe aux collégiens et aux lycéens à qui l'on interdit de composer en breton ou en basque au brevet ou au baccalauréat ; si l'on songe à l'impossibilité d'effectuer des démarches administratives en corse ou en occitan ; si l'on songe, en outre,

aux traits acérés, lancés quelquefois par l'opinion, contre ce qui ne relèverait que d'une forme de folklore, voire de traditions passéistes et ringardes.

De la place pour tout le monde

Si la langue en somme est très profondément liée à une identité donnée – et réciproquement –, on entrevoit mieux pourquoi l'illusion d'une identité nationale, soudée autour d'une langue nationale, donne du fil à retordre à ceux qui prônent ardemment l'emploi de la langue de leurs ancêtres, sur une terre dotée de ses spécificités, d'autant d'aspérités, d'autant de singularités qu'en possèdent sa langue et ses coutumes. Que « la langue de la République soit le français », rien n'est moins certain. Ce qui est certain, en revanche, c'est que la langue du territoire administratif correspondant à la France n'est pas une : c'est une mosaïque de langues. Tantôt romanes (l'occitan, le corse...), tantôt germaniques (l'alsacien, le flamand...), tantôt celtiques (le breton), voire isolées (le basque), les langues de France sont riches et vivantes. Ceux qui les font vivre seraient, bien plus que ceux qui légifèrent à leur sujet, les gardiens de leur devenir, eux qui peuvent vraiment changer l'incertitude légale en une certitude coutumière. Peut-être les boucliers se baiseraient-ils si l'État français admettait constitutionnellement la co-existence des langues régionales parlées sur son territoire, à l'image des « Communautés autonomes » en Espagne ou des

cantons suisses. Si l'unité républicaine tient à l'emploi en commun d'une même langue et à la diffusion d'un même accent – parisien, bien sûr –, de Dunkerque à Bastia, c'est que l'unité n'est pas l'horizon à atteindre. « Haro sur les stakhanovistes de la langue policée, terne et uniforme », pourrait-on dire : dans la Constitution comme ailleurs, et face aux incertitudes de la mondialisation, il y a assez de place pour agiter l'éventail bigarré des langues régionales partout où règnent la sécheresse et l'aridité du sempiternel *en-France-on-parle-français*.



L'AVENIR ALGORITHMIQUE DE LA POLIS : UNE CERTITUDE DU RENONCEMENT

Alexis DUARTE

Comment concilier une activité citoyenne individuelle et collective quand des mécanismes technologiques prétendent nous assister dans des choix aussi déterminants que ceux qui engagent une vie en communauté ? Les quelques lignes qui suivent mettent en question la possibilité d'exister comme humain lorsque régime politique et régime numérique se tiennent la main.

ça simplifie le boulot



Il reste parmi nous d'honnêtes gens qui peuvent, dans un élan de nostalgie ou de regret amer, se rappeler avoir vécu un bout de leur vie pendant les Trente Glorieuses. Mais leur âge est l'indice de l'éloignement dans le temps de ces décennies révolues. Bien plus, leur âge nous rappelle combien les tentatives menées par l'État pour pourvoir aux besoins de chacun nous semblent être des préoccupations d'une autre époque – à l'ère des apôtres du néo-libéralisme, qui dansent en rond sur les cendres du keynésianisme. Plus tard, sous le régime de la *start-up nation*, en revanche, rien ne semble à première vue tout à fait certain, tout à fait tranché : tout est *in-certus*. Les institutions étatiques dépendent de multiples instances extérieures, et, dans un contexte marqué par la mondialisation, le libre-échange et les interactions incessantes des États sont le moteur de l'UE. Il semble enfin qu'on ne puisse plus rien entrevoir de sûr si l'on tente un effort de projection, même au prix de vaines entreprises divinatoires.

La nation artificielle

En dépit de cela, nul besoin n'est de vaticiner sans relâche. On a vu naître et se développer, à l'orée du nouveau millénaire, de nouvelles formes de gestion des affaires publiques, à la faveur de prétendues *avancées*, de prétendus *progrès* informatiques, d'un prétendu *secours* supposé faciliter la vie du citoyen, dans une *res publica* 2.0. Ce n'est pas s'avancer trop audacieusement que de formuler l'idée suivante : d'un cadre où d'abord l'État, dans l'incertitude de ses moyens, fournissait à tous une forme d'assurance en l'avenir (retraite, sécurité de l'emploi...), on parvient à un nouveau paradigme, où l'État-augmenté, désormais en quête inverse de certitude, plonge la masse des identités numérisées dans

une forme d'incertitude. Si l'on s'attarde par exemple à scruter de près l'architecture du gouvernement, on apprendra que des instances gouvernementales œuvrent à la promotion et à la recherche en matière d'intelligence artificielle. Mentionnons à ce titre qu'il existe même un délégué ministériel à l'intelligence artificielle (en la personne de J.-M. Jaspers, nommé en novembre 2020). Que l'informatique – et l'intelligence artificielle en particulier – viennent huiler les rouages de l'État, on ne s'en étonnera pas ; mais, même à ce stade du XXI^{ème} siècle, cela appelle un doute. En d'autres termes, que le pouvoir officiel se soit doté d'une solide armature de processeurs et de capteurs, cela n'a rien d'anecdotique. D'aucuns vont jusqu'à professer qu'à la suite du charbon, de l'électricité, et de l'informatique, l'intelligence artificielle serait sur le point d'être le moteur d'une quatrième révolution industrielle¹. L'enjeu serait donc des plus cruciaux pour l'État comme instance de contrôle et de régulation. Dans ce contexte, on parlera de données personnelles, d'algorithmes et d'intelligence artificielle, autant par commodité que pour signifier la nature hétéroclite de ce complexe numérique.

Est-ce à dire pour autant que les collusions à l'œuvre entre la *start-up nation* macronienne et les entreprises privées de l'IA jouent en la faveur du gouvernement plus que des citoyens eux-mêmes ? La question reste ouverte. D'une part, le principe qui fonde l'essence même des moyens de surveillance *directs* s'appuie sur des technologies qui nous sont *extérieures*. Cette première composante trouve sa plus nette illustration aux confins de la route de la soie, où sont appliqués non seulement des technologies de reconnaissance faciale, mais encore un système

1 A cet égard, l'émission de France Culture (06/04/2018) : « L'intelligence artificielle, une révolution industrielle ? ».

de crédit social. D'autre part, on peut croire que s'ajoutent des méthodes différentes, fondées plutôt sur un contrôle *indirect* et *intérieur*. C'est dans le rang de cette seconde composante qu'on peut classer les applications pour téléphone portable, que l'administration a gracieusement conçues et mises à la disposition, gratuitement, de millions de citoyens-usagers-de-Google. Sous couvert d'amélioration des services et d'ambition écologique – pour quels effets ? –, ce sont des données confidentielles qui sont récoltées sur un mode nouveau, fait de copié-collés, de *stockage* numérique et de flicage à l'adresse IP (*TousAntiCovid, impots.gouv, Amendes.gouv...*). L'écart se mesure bien mieux entre un site web et une application : le premier, logé par un hébergeur web, est souvent soutenu par un appareil juridique visant à la garantie de l'intégrité numérique des internautes² ; la seconde est le fruit d'un accord avec des organismes privés de la Silicon Valley, mettant à disposition leurs magasins d'applications (Google Play, AppStore, etc.).

Du bio- au techno-politique

En somme, de ces deux modes de surveillance, l'un frontal et extérieur, l'autre insidieux et intime, il résulte une tendance des corps de citoyens à se muer en techno-corps, pour reprendre l'expression de Paul B. Preciado³, c'est-à-dire en corps dotés d'un capital numérique. Et cette perspective est d'autant plus pesante qu'elle est validée par l'État, gardien supposé de la bonne entente des citoyens.

On se heurte alors à un paradoxe majeur dans cette affaire : l'IA n'a-t-

2 Voir par exemple, pour les données à caractère personnel – comme les données de santé –, la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, qui entre dans un cadre juridique européen.

3 Paul B. PRECIADO, *Testo junkie*: sexe, drogue et biopolitique, Grasset, 2008.

elle pas justement pour fonction de fournir, par une succession infiniment rapide d'algorithmes, des réponses prétendument sûres, appelées à se perfectionner et destinées à devenir infailibles ? Il ne s'agit plus d'apprendre à savoir, au risque de faire erreur, mais plutôt de savoir parfaitement et sur-le-champ. Peut-être, en effet, qu'elle rend en cela l'être humain certain de ce qui pouvait le troubler ; mais c'est, au passage, en niant un peu de son humanité qu'elle le rend ainsi. Sous le haut patronage de l'État et de ses mille ramifications, la somme d'individus qui compose le corps des citoyens se trouve écrasée sous une force que s'est arrogée l'État et dont il fait usage, en vue de causes qu'on serait bien en peine de louer. Qu'y a-t-il de plaisant dans le recours à des instruments dématérialisés, qui du même coup ôtent justement à l'existence humaine toute sa matière d'incertitude, cette matière insondable qui fait qu'on est humain ?

Tenir les rênes de ce complexe techno-politique et être acteur de son bon fonctionnement, dans ses deux composantes, c'est lisser les aspérités, c'est gommer les ratures, c'est passer les plis, aplanir le chemin de la vie, aseptiser les consciences, éliminer les rugosités. C'est aussi dépouiller l'homme de l'imprévu qui l'anime, c'est enfin bannir la liberté de se heurter à l'incertain et d'en jouir fortuitement. Ce qui se dissimule, en bref, derrière cette éventualité d'une non-incertitude, non seulement permise par l'informatique mais encore confirmée du sceau officiel de la République, c'est la certitude du renoncement à l'incertitude, le désir de tout savoir, de tout connaître, de tout prévoir, bref de tout embrasser, sans jamais faire de faux pas. *Errarre humanum* est, oui ; mais dans la *polis* de la certitude algorithmique, on ne se trompe pas, pas plus qu'on est humain d'ailleurs.

DE L'EXIL À L'ASILE, UN PÉRIPLÉ FAIT DE DILEMMES

André LABARTHE

Les migrants sont confrontés, en s'exilant de leur pays d'origine, à un parcours du combattant. Avant d'atteindre l'asile tant recherché, la route est longue et de multiples possibilités se proposent, sans aucune garantie de pouvoir arriver à bon port.

La première hésitation apparaît avec l'âge de raison : y a-t-il un avenir ici ? Dans les Pays les Moins Avancés (PMA), dès que le concept de futur est assimilé, la question peut se poser. À l'exception de l'Afghanistan et de certains pays d'Asie du Sud-Est, on considère que les PMA sont situés en Afrique de l'Ouest, au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et dans la région des Grands Lacs. Ce sont des pays où les gens qui ont un avenir l'ont construit ailleurs, pour la plupart. Les gouvernants ont fait leurs études en Europe, les dirigeants d'entreprise ont fait leurs classes aux Etats-Unis ou dans les pays du Golfe et les retraites dorées sont domiciliées dans des paradis fiscaux. Ajoutez à cela quelques frontières dessinées à la serpe, sources intarissables de conflits pour le contrôle d'institutions corrompues, et l'on comprend aisément pourquoi les campagnes occidentales de dissuasion à la migration n'ont pas de quoi convaincre. Inutile d'essayer de retenir quelqu'un qui craint pour sa vie quotidiennement en essayant de le convaincre de la viabilité économique de son propre pays.

Les entrées du labyrinthe européen

Lorsqu'elle lance en Afrique son opération de communication « Migrants conscients », l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) semble plutôt agir contre ces migrations. On y répète que les pays visés doivent se développer de l'intérieur, que le chemin vers l'Europe est laborieux et que l'accueil n'est pas chaleureux. 70 % à 80 % des Africains choisissant le chemin de l'exil n'ont pas besoin de ce genre de leçons. C'est le pourcentage, stable depuis 1990, de ceux qui cherchent directement refuge dans des pays voisins déjà débordés. En finançant de telles opérations de contrôle et de dissuasion des migrations, le *Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique en faveur de la*

stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées, malgré son intitulé pompeux, semble beaucoup plus enclin à agir sur les conséquences que sur les causes de l'émigration. Un budget dérisoire égal à 1,25 % de celui de l'État français ne peut suffire à effacer des centaines d'années de sous-développement et d'exploitation sans mesure.

Une fois acté le besoin de s'exiler vers le Vieux Continent, l'hésitation se porte sur le chemin à prendre : les routes sont multiples et chacune possède son lot de dangers. Depuis que l'Algérie a bordé entièrement ses frontières méridionales de murs de sable s'élevant de 2 à 5 mètres, il est devenu compliqué de se rendre sur les côtes du Maghreb pour essayer d'atteindre l'Espagne sur une embarcation. Il est maintenant plus plausible de prendre le large en direction des îles Canaries depuis la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, voire beaucoup plus loin. En novembre dernier, trois hommes en provenance de Lagos au Nigeria ont été hospitalisés sur l'île de Gran Canaria après avoir survécu onze jours sur le gouvernail d'un cargo, à la merci des vagues et du froid.

Il existe un autre passage, moins houleux mais qui entretient une très mauvaise réputation : le chaos libyen. Depuis la médiatisation en 2018 d'innombrables cas de trafic d'êtres humains et d'esclavage sexuel, l'Union Européenne (UE) fait des pieds et des mains pour montrer son implication dans la sécurité des migrants sur place. Mais, parallèlement, elle continue à subventionner grassement les garde-côtes libyens (environ 100 millions d'euros depuis 2017), accusés par de nombreuses ONG d'entraver leurs opérations de sauvetage en mer. Les Nations unies elles-mêmes considèrent que cette force constituée d'anciens miliciens verse dans le

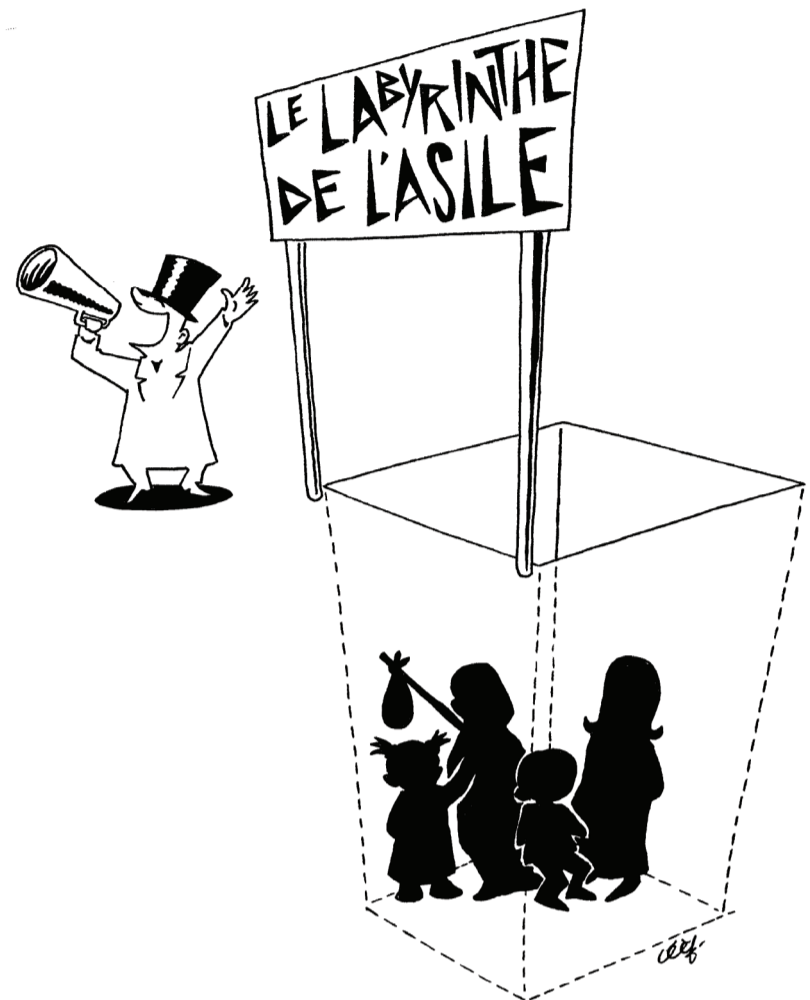
trafic d'êtres humains. C'est pour ces raisons qu'au début de l'année 2022 l'Allemagne a déclaré qu'elle se retirait du programme dédié à leur formation. Concrètement, les rares naufragés sauvés par ces garde-côtes sont immédiatement conduits dans des « Tribunaux pour migrants illégaux », tous dirigés par les multiples milices locales qui font régner le désordre dans le pays depuis la chute du régime en 2011. Pour espérer être libérés, une rançon leur est exigée. Pendant ce temps, l'Europe paye des avions retour à ceux qui se résolvent à fuir la Libye et se targue de la baisse des tentatives de traversée de la Méditerranée.

Reste la route de la soie à l'Est, jalousement gardée par le dirigeant turc Recep Tayyip Erdoğan. Cette dernière offre également à l'UE la possibilité d'externaliser ses frontières. Sous couvert de « mesures extraordinaires, nécessaires pour mettre un terme aux souffrances humaines et pour rétablir l'ordre public », les migrants dont la demande d'asile est rejetée en Grèce sont directement renvoyés en Turquie. Mais lorsque début 2020 le chef d'Etat prend ombrage des critiques formulées par les dirigeants occidentaux sur sa gestion de la question kurde, il décide d'ouvrir grand ses frontières et de précipiter des milliers de migrants

Syriens, Afghans, Nigériens et Zaïrois aux portes terrestres et maritimes de la Grèce. L'UE tente de pallier la situation en débloquant 700 millions d'euros pour aider la Grèce à faire face. Six mois plus tard, le Camp Moria, logeant près de 13 000 réfugiés sur l'île de Lesbos, part en fumée dans un contexte de fortes tensions dû à une attente interminable et aux restrictions liées à la crise du COVID.

Vie et mort de l'espace Schengen

Lorsqu'elle se retrouve à l'avant-poste de l'Europe pendant la crise migratoire de 2015, la Grèce ne s'est toujours pas relevée de la crise financière qui la tourmente depuis 2008. Elle ne parvient pas à gérer l'accueil ni le contrôle de ces nombreux arrivants, à tel point que les pays du Nord de l'Europe considèrent son système d'asile comme défaillant et ne « dublinent » plus vers la Grèce. « Dubliner » est un néologisme pour parler de l'application du règlement de Dublin. Ce règlement, adopté pour la première fois en 2003, édicte que toute personne arrivant dans l'UE ne peut faire qu'une seule demande d'asile, et ce dans le premier pays où elle est enregistrée. Un nouveau choix se pose donc à ces voyageurs contraints : rentrer dans le rang et faire sa demande dans le pays



d'arrivée – qui est rarement le plus économiquement attractant (Espagne, Italie, Balkans, Grèce, Bulgarie) –, ou persister dans la clandestinité jusqu'à atteindre un pays plus porteur d'espoir, quitte à s'y installer illégalement.

En 2015, l'Allemagne se pose en cheffe de file de l'accueil des réfugiés du conflit syrien en Europe avec le slogan « Wir schaffen es » (« On va y arriver »). Entre 2015 et 2016, plus de 1,2 million de demandes d'asiles y sont déposées et au moins 400 000 sont acceptées. Malgré les dissensions au sein du pays sur le sujet, l'Allemagne est restée jusqu'à aujourd'hui le premier pays d'accueil européen, toutes catégories confondues. C'est dans l'optique de déposer leur demande en Allemagne ou en Autriche que de nombreux candidats s'élancent clandestinement sur les routes des Balkans. Là encore, l'UE a récemment concédé 200 millions d'euros pour enjoindre les pays de la région à mieux contrôler et réprimer le passage illégal des frontières, avec l'aide de l'agence FRONTEX (garde-frontières et garde-côtes de l'UE). En général, tous les pays européens ont durci le contrôle

de leurs frontières et encore davantage depuis la vague d'attentats de 2015-2016. De fait, pour tous ceux susceptibles d'être victimes de contrôles au faciès, l'espace « Schengen est mort » – pour reprendre une formule étonnamment éclairée de M. Sarkozy.

Malgré ce que peuvent en dire une partie des personnalités politiques européennes, les spécialistes s'accordent à penser que les politiques migratoires des pays d'accueil n'ont qu'un impact limité sur les choix d'installation. On peut citer le cas de l'Angleterre et de sa politique d'asile stricte. Le gouvernement britannique essaye notamment, depuis le printemps 2022, de légaliser un partenariat avec le Rwanda (faisant également partie des PMA) pour y expulser les demandeurs d'asile illégalement entrés sur le territoire. Malgré ce genre d'opérations de dissuasion, l'Angleterre continue de posséder une forte attractivité pour les migrants. La facilité à y travailler sans papiers et la langue qui y est parlée permet souvent à ceux qui ont pu franchir la Manche de se construire un avenir viable. Devenant par là même de potentiels relais et donc un point

supplémentaire d'attractivité pour ceux qui n'ont pas encore fait le trajet.

Réfugié de droit, réfugié de fait

Mais la médiatisation en novembre dernier de la légèreté meurtrière avec laquelle les services de secours français ont traité le naufrage de 27 personnes dans la Manche rappelle que l'accès à son territoire est l'un des plus périlleux. Et que ni le cynisme des passeurs, ni celui des autorités n'apaisent la situation. Après avoir traversé la moitié du globe, une ou plusieurs mers et un bon nombre de frontières pour arriver sur le Vieux Continent, cela vaut-il le coup de mettre à nouveau sa vie entre les mains de passeurs pour qui les pertes humaines sont partie intégrante d'un modèle économique rodé ?

Qu'importe à quel point on leur impute la responsabilité des conditions déplorables de transit, les passeurs existeront tant que les réglementations de la circulation internationale suscitent une demande clandestine. En France, les critères d'octroi du statut de réfugié par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

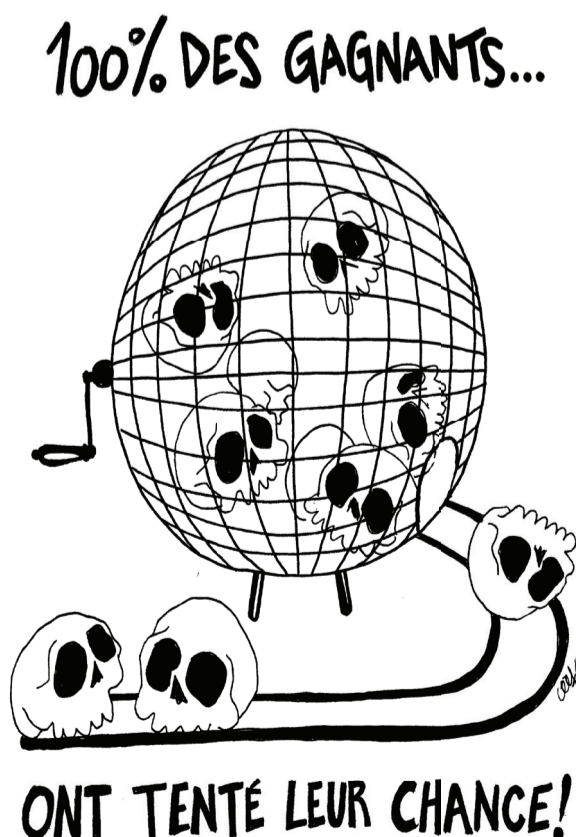
(OFPRA) sont si spécifiques que les passeurs se sont diversifiés dans la vente des faux récits d'exil. Sans preuves matérielles évidentes, la personnalité ou les orientations politiques de l'agent qui prend la déposition peut fortement influencer sur le résultat de la demande d'asile. À tel point que les matricules des agents de l'OFPRA à éviter circulent dans les Centre de Rétention Administrative (CRA).

Selon la convention de Genève de 1951, le statut de réfugié s'applique à toute personne « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ». Selon sa politique étrangère et ses valeurs, chacun des pays signataires est libre de s'appuyer sur sa propre conception juridique de ce statut pour répondre *a posteriori* à cette question : la situation de départ du demandeur d'asile justifiait-elle l'exil ? Quand on reconstitue le périple, on se doute qu'il y a plus qu'un petit caprice à soulager.

CRISES POLITIQUES, CRISE CLIMATIQUE ET MONDIALISATION : LE DÉFI DE L'APPROVISIONNEMENT

Si l'énergie est sur toutes les lèvres et soulève toutes les inquiétudes aujourd'hui, c'est que l'instabilité sur laquelle son fonctionnement stratégique repose se révèle au grand jour. L'interdépendance énergétique, jusqu'ici paramétrée essentiellement par le rapport de force entre pays producteurs et pays exportateurs, est aujourd'hui bouleversée. En effet, les crises géopolitique et climatique conduisent les Etats à diversifier leurs approvisionnements, non sans détériorer une relative stabilité géo-énergétique.

Elyse BÉASSE



Dans les années 1940, Abraham Maslow définit et hiérarchise les besoins régissant l'accomplissement de l'homme à travers une pyramide. Il détermine au fondement de celle-ci les besoins psychologiques comme se nourrir. Il place ensuite les besoins de sécurité et de protection puis les besoins d'appartenance, d'estime de soi, et, enfin, les besoins d'accomplissement.

Aujourd'hui, entre urgence climatique et bouleversements politiques mondiaux, les tensions autour de l'approvisionnement énergétique sont vives, entravant de fait la satisfaction de nos besoins les plus fondamentaux. Comme l'expliquaient déjà des chercheurs en géoéconomie, les questions énergétiques semblent de moins en moins dissociables des objets climatiques et sécuritaires¹. Singulièrement, la question de la transition énergétique est désormais cen-

1 Lestrangle, C., Paillard, Ch-A., Zelenko, P., *Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. De nouveaux mondes*, Paris, Editions Technip, 2005.

trale au regard de la situation environnementale et de problématiques stratégiques. Caractérisée comme étant le passage du système actuel de production énergétique à un mix énergétique – fondé en grande partie sur des énergies renouvelables –, la transition énergétique est essentielle à la politique de lutte contre le changement climatique. Si cette transition énergétique est un enjeu stratégique, c'est parce qu'elle permet de rabattre les cartes de l'interdépendance énergétique jusqu'alors largement dominée par les énergies carbonées.

Il s'agit donc de concevoir l'énergie comme un instrument diplomatique. D'abord, dans le cadre de la transition écologique, les États adoptent différentes politiques énergétiques, essayant d'allier contraintes environnementales et intérêts économiques. Ces différents choix, parfois source de discordes, placent l'énergie au cœur des relations inter-

nationales. De surcroît, les ressources énergétiques peuvent devenir une arme. Son usage coercitif s'illustre au travers de la politique menée par Poutine, diminuant les exportations de gaz vers les pays européens afin de désolidariser ces derniers de l'Ukraine dont les infrastructures énergétiques sont spécifiquement visées par les frappes russes.

L'approvisionnement énergétique est caractérisé par une incertitude multidimensionnelle, liée à la finitude des énergies, à l'urgence climatique ainsi qu'aux crises politiques. Ainsi complexifiée par le "mix énergétique" auquel s'adonnent les Etats en quête d'indépendance, l'interdépendance énergétique actuelle va de pair avec une augmentation de l'instabilité.

L'énergie, au cœur d'une interdépendance des économies mondiales



L'approvisionnement énergétique fait émerger une dialectique producteurs / consommateurs, instaurant une interdépendance. Depuis le premier choc pétrolier en 1973, la consommation énergétique mondiale a doublé et les ressources sont davantage diversifiées. Toutefois, celles-ci sont concentrées dans certains endroits du globe, mettant en relief des disparités régionales quant à leur accès. Dans son ouvrage *L'Affolement du Monde*, paru en 2019, Thomas Gomart estime que le Moyen-Orient abriterait 50% des réserves mondiales de pétrole. L'Iran, la Russie, le Turkménistan et le Qatar couvrent 60% des réserves mondiales de gaz. Ainsi, la production énergétique relève d'une double contrainte géographique : d'une part, la localisation des stocks de ressources ; d'autre

part, la maîtrise des flux de transports puisque l'acheminement s'effectue principalement par voies maritimes par le biais de détroits tels que le détroit d'Ormuz, situé entre l'Iran et Oman, où transite 17 millions de volume de pétrole en 2013, soit près de 20% du pétrole mondial et devient donc un goulet d'étranglement sensible de l'économie mondiale. Concentrant 42% de la production mondiale de pétrole, l'Arabie Saoudite, la Russie et les États-Unis s'imposent comme les principaux producteurs de pétrole.

Dès son arrivée au pouvoir en 2000, Poutine met en place une politique visant à la diversification et à la nationalisation des industries russes liées à l'énergie. Désormais, Lukoil, société privée, ainsi que les entreprises publiques Rosneft, Surgutneftegas, et Gazprom qui sont les quatre multinationales concentrant 90% de la production énergétique (hydrocarbures, gaz et pétrole). Gazprom, dont l'actionnaire principal est l'État, contrôle l'essentiel des infrastructures de production et d'exportations. Moscou exporte aujourd'hui 70% de sa production pétrolière, l'Europe étant historiquement son marché principal. Quant à Washington, un investissement dans l'huile et le gaz de schiste a permis d'augmenter le taux d'indépendance pétrolière, passant de 40% en 2000 à 62% en 2014, une dynamique qui s'est confirmée sous la présidence Trump.

Europe, Chine et Inde dépendent donc de la Russie, du Moyen-Orient et des États-Unis pour s'approvisionner en énergie. Thomas Gomart souligne qu'en 2000, l'Union européenne importait 50% de sa consommation en pétrole, gaz et charbon. D'ici 2030, ces importations atteindront les 90%.

Afin de sortir de cette dépendance énergétique, les pays membres de l'UE tentent, depuis 2014, de développer une politique énergétique commune. En avril 2022, une déclaration visant à assurer l'approvisionnement énergétique pour l'hiver 2022-2023 est signée entre la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche et la France. Toutefois, le problème demeure la diversité des mix énergétiques entre États. Par exemple, tandis que la France développe un modèle énergétique basé sur le nucléaire, l'Allemagne, depuis l'accident de Fukushima en 2011, a stoppé sa politique nucléaire, sans concertation avec les autres pays membres de l'UE.

Cette dépendance européenne aux

exportations est également perceptible à travers le cas du Royaume-Uni, qui voit chuter son taux d'indépendance pétrolière de 160% en 2000 à 57% en 2014. Cet effondrement s'explique par l'épuisement des gisements pétroliers dans la mer du Nord. Exploitées depuis 40 ans, les ressources en hydrocarbures de la Grande-Bretagne sont épuisées aux deux tiers. Avec la mondialisation, la dialectique producteurs / consommateurs instaure un rapport d'interdépendance entre les pays exportateurs et les pays importateurs, expliquant ainsi la résonance mondiale des crises énergétiques. L'Europe, dépendante des importations, est à l'épicentre de la crise énergétique actuelle.

Energie et réchauffement climatique : un cocktail explosif ?

Le changement climatique impose un nouveau défi à l'humanité : celui de s'approvisionner en énergie tout en limitant les conséquences néfastes de l'exploitation des ressources sur son environnement, source d'insécurité et d'instabilité. Le secteur énergétique est la principale source des Gaz à Effets de Serre (GES). Selon les chiffres du ministère de la Transition écologique datant de 2019, 46% des émissions de CO2 sont dues à la combustion d'énergie.

De plus, dans la perspective du développement durable, les États mènent des politiques visant à la diversification des mix énergétiques. La recherche de sobriété en carbone nécessite la modification du bouquet énergétique mondial non seulement à travers la mise en place d'une nouvelle politique énergétique par les États, mais aussi par la remise en question de la consommation actuelle. Aujourd'hui, le débat autour de l'énergie se concentre sur la nécessité de limiter les émissions de CO2.

Par ailleurs, dans le cadre de la transition énergétique, les politiques mises en place divergent. Que ce soit à l'échelle mondiale ou même à l'échelle de l'Union européenne, chaque État adopte un modèle énergétique différent, rendant difficile la mise en place d'une politique commune. Par exemple, tandis que l'Espagne s'oriente vers les énergies renouvelables, l'Allemagne se tourne davantage vers le charbon ou encore le gaz, qu'elle se procure en Norvège.

L'énergie, sujet épineux au sein des relations internationales

Par les différents enjeux qui l'entourent, l'énergie est au cœur des relations internationales. Suite à un pacte passé en février 1945, l'Arabie Saoudite et les États-Unis construisent une nouvelle relation stratégique. En effet, les États-Unis s'engagent à assurer la sécurité du royaume d'Ibn Saoud tandis que ce dernier garantit l'approvisionnement pétrolier des États-Unis – alors importatrice de pétrole. Ce lien spécifique contribue à structurer la politique internationale, reflétant le lien entre politique étrangère et politique énergétique, entre pays producteurs et pays importateurs.

L'OPEP, regroupant aujourd'hui 15 pays, joue notamment un rôle majeur dans l'approvisionnement énergétique, et par conséquent dans les relations internationales puisqu'elle décide des volumes de production et des prix de ses exportations pétrolières. C'est ainsi qu'en 1973, lors de la guerre du Kippour, l'OPEP impose sa voix en augmentant les prix de leurs exportations face aux pays soutenant Israël, comme les États-Unis ou encore les Pays-Bas.

Il ne faut pas non plus négliger le rôle qu'occupent les multinationales : les sept grands groupes pétro-gaziers, connus comme les "sept soeurs", à savoir ExxonMobil, Chevron-Texaco, ConocoPhillips, BP, Shell, Total et ENI. Ces dernières détiennent un poids politique, financier et technologique par la mise en place de projets à l'échelle mondiale associant investissements financiers, sous-traitants et compagnies pétro-gazières nationales. D'autres acteurs entrent en ligne de compte, tant des ONG que des syndicats. Ces acteurs issus de la société civile s'organisent afin d'avoir un impact médiatique et politique. Ils participent à la gouvernance globale de l'énergie même si l'écho n'est pas le même selon les régimes politiques des différents États, leur laissant plus ou moins de place.

L'approvisionnement énergétique est donc un défi d'envergure, lié intrinsèquement aux enjeux environnementaux, politiques, économiques et diplomatiques. La genèse de la crise autour de l'approvisionnement énergétique se trouve principalement dans les relations d'interdépendance complexes entre les États, renforcée par les changements climatiques et les modifications impliquées dans notre approvisionnement énergétique.

GÉOPOLITIQUES DES ÎLES : DE CLIPPERTON AUX SPRATLEYS

Alexandre JADIN

« **L**e premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisait de dire « Ceci est à moi », et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile ».

Cette amorce de Rousseau au *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* peut être mise en perspective – hérétique – avec les îles. Entre le XV^{ème} et le XIX^{ème} siècle, les Européens n'ont eu de cesse que de dire « cette île est à moi ».

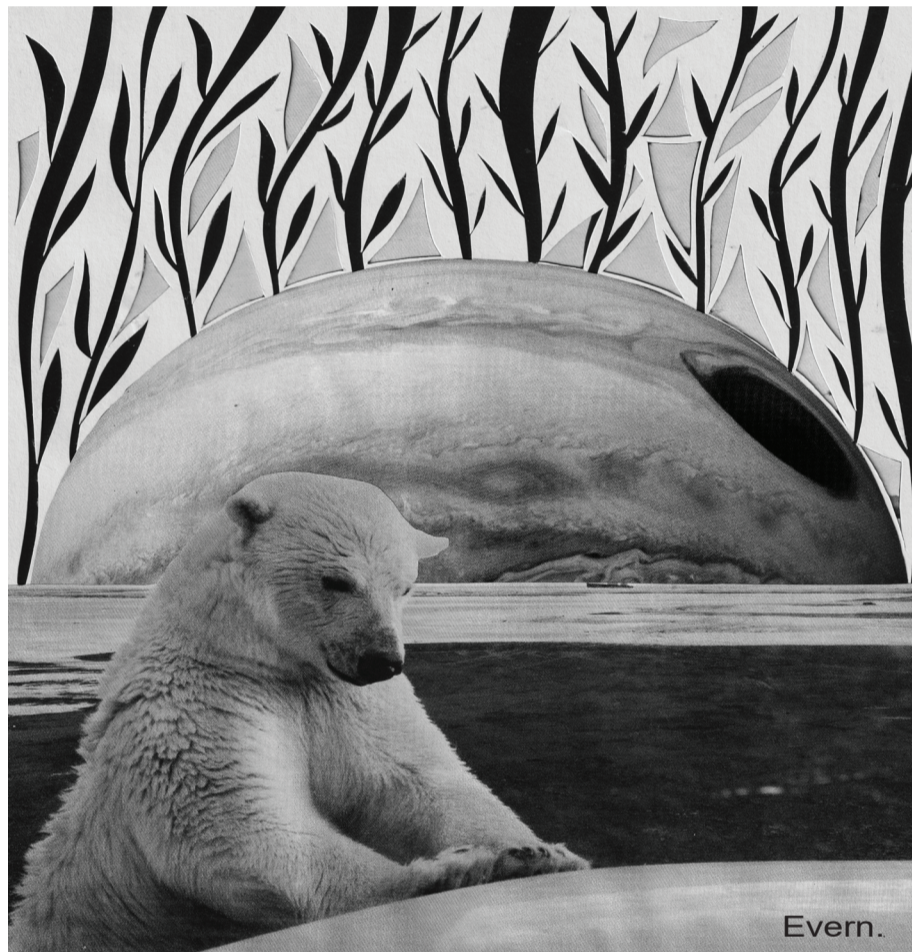
Il n'est pas besoin d'enclore pour posséder une île

Si certaines de ces îles se révélaient finalement continents, peu importait : leur apparente virginité était faite pour épouser le sceau forcé de toute une civilisation qui, hagarde de son propre fardeau de misère, de violence et de querelles religieuses, ne trouvait rien de mieux que de le multiplier partout par l'entremise d'une transe génocidaire et anti-millénariste.

Si ces terres n'étaient évidemment pas exemptes de violences, elles étaient vierges à tout le moins d'un concept : celui de la propriété. Qui possède ces terres esseulées ? A qui peut appartenir Clipperton, cet atoll français à mille lieues de la côte mexicaine troublé par la seule assurance goguenarde des oiseaux ? Qui possède les récifs rêches des Spratleys et des Paracels dont la sécheresse étudiée fracasse l'impassible mer de Chine du Sud ? Ces questions de propriété n'ont de sens que pour ceux qui les prononcent.

Dans les îles habitées, les autochtones furent naturellement exclus de toute forme de diplomatie : ne parlant pas la même langue, ils n'ont plus eu qu'à subir la violence spoliatrice de ces empires en quête de nouveaux confettis aux confins des Amériques. Celui qui peut dire « cette île est à moi » ne le peut que parce que personne

Du silencieux atoll de Clipperton aux disputés récifs de la mer de Chine du Sud, les terra nullius des mers font l'objet de toutes les convoitises, à l'heure de l'exploitation des fonds marins et de l'affirmation militaire de puissances émergentes. Comment posséder une mer ? En possédant ses îles. Mais est-il jamais possible de posséder une mer ? A l'impossible, nul État ne semble tenu.



d'autre ne peut le dire. Personne d'autre, ni quoi que ce soit. Les îles désertes et autres atolls échoués d'eux-mêmes au milieu de mers encore anonymes ne le pouvaient guère plus. Il faudrait pouvoir imaginer une parole pour ces autochtones, une parole pour ces îlots. Ils n'ont pas pu parler.

Les Magellan, les Bougainville, les Cook : il faut imaginer leur bave d'écume, cravachant leur caravelle à l'énergie d'un même principe, « premier arrivé, premier servi » ! Progressivement, une à une, les cloques de terre au milieu des mers se sont vues fendues du fer d'un drapeau, du brouillage d'une déclaration, d'une institutionnalisation lointaine par l'entremise de décrets, de journaux officiels. Là-bas, au large du Mexique, un morceau de France attend. Quelques kilomètres de sable qui ne seront jamais vraiment foulés. Ces drapeaux annoncent funèbrement le début d'une erreur de patronyme : le pacifique ne le sera plus jamais.

Géopolitique du sédiment

S'il n'est pas nécessaire d'insister sur la parenthèse de conquête nipponne sur ces possessions européennes, c'est qu'elle se base sur le même principe de possession de la terre émergée. Posséder la terre émergée d'une mer est le prétexte de l'assurance de la mainmise sur celle-ci ainsi que sur les voies commerciales qui la tranchent.

Les Portugais, premiers modernes à avoir compris cette règle, déve-

loppèrent le concept de *Mare clausum* qui devait leur permettre de revendiquer non seulement la possession et le contrôle des terres accordées par le traité de Tordesillas, mais également l'ensemble de la zone maritime à traverser pour y parvenir.

Hugo Grotius, philosophe hollandais oppose alors, à l'aube du XVII^{ème} siècle, le concept de *Mare liberum* : la mer, analogue physiquement à l'air, ne se peut convenir aux mêmes lois de possession et de régulation que celles établies pour la terre. L'histoire du droit de la mer n'a retenu de sa pensée que ce qui entrainait en adéquation avec les principes du capitalisme : la mer sera la grande ouverture par laquelle l'on percera les distances en faisant fructifier le commerce.

Mais si la surface sera libéralisée, le fond de la mer, lui, fera l'objet d'une appropriation étatique forte. La « terre nationale » s'arrête-t-elle sur la côte ? Ne continue-t-elle pas son chemin sacré sous la mer ? Dès lors, le fond de la mer n'est-il pas un territoire national, certes occupé par la mer qui le submerge, mais territoire national quand même ?

C'est à peu près le raisonnement que tint la Convention des Nations Unies pour le droit de la mer, réunie en 1982 à Montego Bay, en Jamaïque. Cette convention établit le concept de propriété totale pour la mer dite « territoriale », cette mer allant à une distance de 12 miles nautiques (20 kilomètres) de la côte. Cette convention établit également un autre concept de propriété partielle pour la zone s'étendant à 200 miles nautiques (370 kilomètres) de la côte. Cette Zone Économique Exclusive allie les deux principes de la *Mare clausum* et de la *Mare liberum* : la surface est libre pour la circulation, le fond marin et ses ressources deviennent une propriété étatique.

S'ajoute à ces deux concepts la possibilité d'une extension de la ZEE si et seulement si une homo-

généité géologique est prouvée entre le territoire émergé et le fond marin de la zone d'extension souhaitée (jusqu'à maximum 648 miles marin). Ici, la fable d'une « terre nationale » est légitimée par la géologie sous-marine : il faut comprendre que les États veulent pouvoir tirer au maximum des bénéfices que peuvent leur fournir ce que l'on pourrait nommer une géopolitique du sédiment.

Par géopolitique du sédiment, il faut comprendre une pratique diplomatique consistant à étendre fictivement le territoire national en réduisant la mer à ce qu'elle n'est pas : son fond terrestre. De nombreux États ont recours à une telle pratique et l'on comprend déjà en quoi celle-ci peut être vectrice de nouvelles tensions et conflits à venir.

La faille géologique du monde multipolaire

Alors que la mer aurait pu, à l'instar de l'Antarctique, devenir en quelque sorte une zone internationale où les revendications étatiques auraient été « gelées », la mer est devenue l'extension du domaine de la lutte des États, qui, outre leurs frontières terrestres, auront désormais pour raison guerrière de nouvelles frontières troublées au milieu des bancs de poissons et au-dessus des réserves gazières.

C'est à cette lumière historique qu'il nous faut comprendre le conflit en Mer de Chine du Sud, où la Chine, depuis de nombreuses années joue et se joue des traités et conventions pour établir sa souveraineté sur une série de récifs et autres atolls perdus entre les États vietnamien, malais, philippins et taïwanais. Investissant par la force ces ré-

cifs, intimidant les pêcheurs, provoquant ses voisins, la Chine augmente par ailleurs la surface des récifs et autres îlots des Paracels et Spratleys.

Tout en refusant les conventions internationales, la Chine montre cependant qu'elle en ratifie le fondement géologique. En investissant les récifs par la métamorphose sablonneuse d'une base militaire, elle ne montre que sa soumission au principe selon lequel celui qui possède la terre, aura la mer, puisque la mer est devenue, juridiquement, la terre.

Or la Chine se livre à une justification historique de ses prérogatives sur les îlots de la mer de Chine du Sud. D'anciennes cartes de navigation, vieilles de plusieurs centaines d'années, sont mobilisées par sa diplomatie pour justifier ces pratiques à la frontière de la piraterie et de l'invasion militaire. C'est donc non pas sur le fondement « sédimentaire » que se base la Chine (en effet, les îlots étant si petits qu'une occupation terrestre passée n'est pas justifiable) mais sur un fondement « maritime » : cette zone maritime lui revient de droit parce qu'elle y a navigué en premier.

C'est cependant pour des motifs « sédimentaires » qu'elle souhaite s'approprier cette zone : le fondement « maritime » doit lui assurer la possession des îlots, dont elle ne cessera d'augmenter la superficie. Ces îlots lui apportant, à leur tour, les garanties de souveraineté promises par la convention de Montego Bay. Tout en violant le droit international par l'entremise de l'argument de navigation « historique », la Chine cherche paradoxalement à faire appliquer le droit de la mer, non sans renverser le fondement sédimentaire sur lequel celui-ci s'était construit.

Mais est-ce vraiment la possession d'une telle région que cherche la Chine, ou bien plus simplement faire l'épreuve de sa puissance, de sa conception multipolaire de la géopolitique ? La défense d'un monde multipolaire passe ici par une double réfutation. Réfutation du droit international d'un côté, réfutation du fondement « sédimentaire » du droit de la mer d'autre part. D'une part, parce que l'argument historique au fondement de la transgression du droit international est avant toute chose un argument mémorial : il est toujours constitué *a priori* par un État qui cherche à atteindre des objectifs précis. Ce faisant, c'est la relativité du seuil historique, le joint mémorial de l'histoire, qui rend impossible d'autre part toute communication diplomatique, celle-ci étant fondée sur un cadre juridique dont est exclue la légitimité historique.

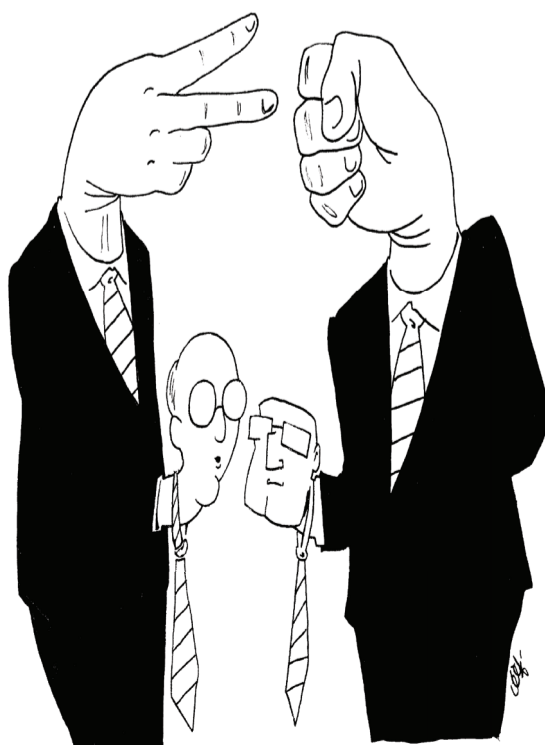
Ces deux articulations du glissement « multipolaire » de la géopolitique introduisent purement et simplement un repli de la solution diplomatique dans la loi du plus fort, s'exprimant sous la forme de la coercition. Ce n'est plus le premier qui aura vu une île qui pourra dire « ceci est à moi », mais bien celui qui aura le plus dense arsenal militaire, économique, démographique, et qui l'utilisera d'autant plus qu'il n'y a ni communication ni accord possible.

Il n'est donc pas certain que la conception multipolaire de la géopolitique, fondée finalement sur un aphasique relativisme juridique, soit vecteur d'un apaisement des conflits, eux-mêmes fondés en dernière instance sur une logique de possession « terrestre » de la mer par les États.

LE TÉLÉGRAMME ZIMMERMANN, SECRET, SILENCE ET INCERTITUDES DIPLOMATIQUES

Mélina TORNOR

le télégramme Zimmermann découvert par les services secrets britanniques en janvier 1917 a eu un impact décisif sur l'issue de la guerre, permettant d'influencer les États-Unis à entrer en guerre au côté des Alliés. Or de nombreuses incertitudes demeurent sur son usage car il compromet les services secrets.



Janvier 1917. La guerre entre les puissances de l'Axe et les Alliés fait rage. Alors que le conflit s'enlise et que les belligérants se trouvent dans une impasse, la Grande-Bretagne a conscience que la guerre ne peut être remportée que si les États-Unis interviennent dans la guerre. Mais le président américain Woodrow Wilson est déterminé à rester neutre dans ce conflit d'envergure, étant réélu sur le slo-

gan « he kept us out of war ». C'est le 16 janvier 1917 qu'advient le cataclysme aux répercussions internationales : le télégramme Zimmermann. Arthur Zimmermann, ministre allemand des Affaires étrangères, adresse à son homologue mexicain dans ce télégramme secret l'intention de l'Empire allemand de reprendre la guerre sous-marine à outrance. Zimmermann propose également une alliance au Mexique où celui-ci entrerait en guerre contre les États-Unis et, en cas de victoire, l'annexion du Sud des États-Unis : le Texas, le Nouveau-Mexique et l'Arizona, qui avaient été per-

due lors de la guerre de 1846-1848.

L'interception de ce télégramme diplomatique par la Marine britannique est considérée par les historiens comme le plus grand coup d'éclat des services du renseignement britannique durant la Grande Guerre. Les services secrets ont bien conscience de l'opportunité inespérée qu'ils détiennent, avec cette preuve incriminante prouvant les intentions belliqueuses des Allemands envers les États-Unis : les Britanniques pourraient faire basculer le conflit. Or le télégramme Zimmermann a suscité un moment de grande incertitude : faut-

il ou non divulguer ce télégramme au gouvernement américain et, par conséquent, reconnaître qu'ils espionnent les communications de pays neutres tels que le Mexique et les États-Unis ? De surcroît, en partageant le contenu du télégramme, qui serait alors accessible à tous, la Grande-Bretagne serait contrainte de reconnaître qu'elle a réussi à déchiffrer les codes allemands, ce qui amènerait les services secrets à changer leurs codes alors que les Britanniques ont tout intérêt à continuer de pouvoir lire les messages allemands. Cette erreur s'était déjà produite en France, en septembre 1914, lorsque Clemenceau dans son journal, *L'homme enchaîné*, communique l'attentat commis à l'encontre de Guillaume II – en dépit de la loi d'indiscrétion de la presse – et conduit alors les services secrets à renouveler leur code. Comment les Britanniques réussissent-ils à informer le gouvernement états-unien du plan de l'Allemagne sans pour autant se compromettre ?

Les services de renseignement et la culture du secret pendant la Grande Guerre

Si les services secrets et les renseignements ne permettent pas seuls de remporter une guerre ou de vaincre l'adversaire, ils peuvent toutefois faire pencher la balance et aider à remporter la victoire. Ici, c'est ce qu'incarne véritablement le télégramme Zimmermann, outil diplomatique aux répercussions incertaines.

Pour saisir l'enjeu de ce télégramme, il nous faut nous intéresser au secret de l'interception et au déchiffrement. C'est même avant le début du conflit que les Britanniques ont rapidement dépêché un navire pour couper les cinq câbles transatlantiques allemands et les six câbles sous-marins reliant la Grande-Bretagne à l'Allemagne. Au début de la guerre, les anglo-saxons ont

su exploiter les lignes de câbles outremer de pays neutres à travers lesquels l'Allemagne redirige ses communications : c'est ainsi que la Grande-Bretagne a pu commencer à collecter une quantité importante de renseignements.

Par la suite, les casseurs de codes britanniques ont travaillé pour décrypter les codes de communication. En octobre 1914, *Room 40* – ou le British Naval Intelligence – obtient par le biais de l'amirauté russe une copie du livre de codes de la marine allemande prélevé sur le corps d'un marin allemand noyé. Cette copie est complétée par celle du code diplomatique allemand qui a été volé dans les bagages d'un diplomate au Proche-Orient. Par ces divers procédés, les services secrets parviennent à déchiffrer une grande partie des messages émis par l'Empire allemand.

Ces pratiques sous le sceau du secret sont accessibles à un petit monde d'initiés afin d'assurer l'efficacité de leurs missions. À l'époque, *Room 40* est le secret le mieux gardé de l'Amirauté, les résultats de ce service ne sont connus que d'une poignée de gradés britanniques. Cette culture du secret a été la source de nombreuses incertitudes et tensions. *Room 40* garde jalousement ses secrets, il ne communique pas à son homologue français les télégrammes allemands dans lesquels l'Allemagne tente d'impulser des soulèvements chez les tribus locales au Maroc français et en Algérie pour déclencher un nouveau front. Même après la Grande Guerre, le secret reste de mise sur les activités des services de renseignements alliés. Ironiquement, c'est une note sur le télégramme Zimmermann qui, pour la première fois, rompra le silence du secret en 1945. Cette culture omnipotente du secret explique la délicatesse de la situation dans laquelle se trouve le 17 janvier *Room 40* lorsqu'elle est en possession d'un message qui peut faire

l'effet d'une bombe diplomatique.

Une vague d'incertitudes diplomatiques et politiques

Les Britanniques sont alors convaincus de détenir le secret qui va permettre aux États-Unis d'entrer en guerre au côté des Alliés, s'ils sont mis au courant. Or un dilemme diplomatique rend la tâche ardue. Pour éviter de révéler l'espionnage des envois de pays neutres et le déchiffrement des codes allemands, le capitaine Hall – le directeur du service de renseignement naval de 1914 à 1919 – trouve un moyen pour surmonter ces problèmes. Si la paraphrase semble la plus adéquate pour éviter d'éventer la source, Hall exige que le texte soit exactement celui qui a été envoyé par Zimmermann. C'est alors grâce à un espion que les Britanniques parviennent à se procurer un autre chiffrement de ce même télégramme, pour faire davantage croire à un acte d'espionnage qu'à une interception. Cette solution permet de mettre fin aux incertitudes diplomatiques et, par conséquent, d'enfin transmettre le télégramme au gouvernement américain.

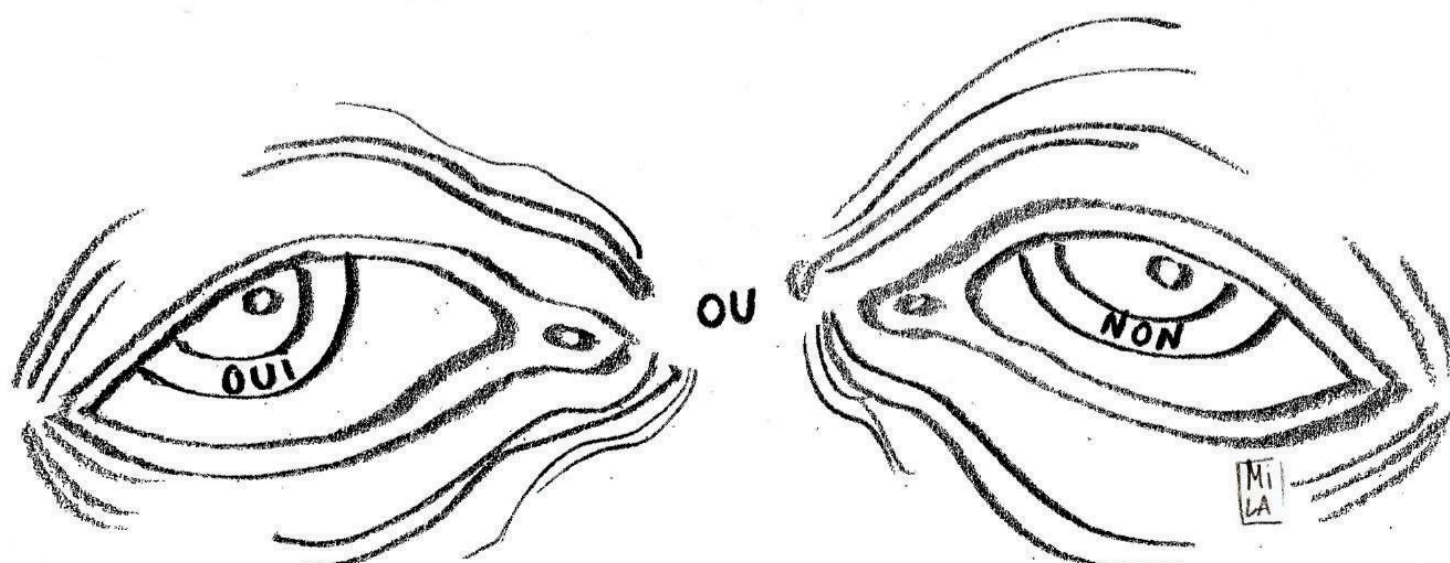
Mais comment faire adhérer l'opinion publique à l'idée d'entrer en guerre alors même que le président Wilson s'était fait réélire en 1916 sur le principe de neutralité du pays, déclarant même que ce serait « un crime contre la civilisation » que de laisser entraîner les États-Unis dans la guerre ? L'incertitude conjoncturelle liée aux décisions d'un petit groupe et aux aléas de l'espionnage laisse place à une incertitude davantage structurelle, celle de la politique intérieure américaine et d'une tradition de non-intervention américaine dans les affaires européennes, dont les répercussions sont lourdes de conséquences et s'inscrivent dans la durée.



marcher sur des œufs.

Publié le 1er mars 1917 dans la presse américaine, ce télégramme scandaleux adossé à la guerre sous-marine à outrance allemande galvanise l'opinion publique indignée, jusqu'alors neutraliste. Le télégramme est instrumentalisé afin de faire basculer l'opinion américaine. Zimmermann lui-même confirme l'authenticité du message. Quelques jours plus tard, le 6 mars 1917, le Président Wilson fait voter par le Congrès la déclaration officielle de guerre des États-Unis à l'Allemagne.

Ce télégramme, empreint de secrets et d'incertitudes, a fait basculer le destin de la Grande Guerre, en persuadant les États-Unis de rejoindre le conflit. Aujourd'hui encore, les révélations de renseignements structurent la diplomatie. En janvier 2022, les États-Unis ont, d'une part, tenté de mieux préparer ses alliés face à l'invasion russe en Ukraine et, d'autre part, ont voulu augmenter le coût politique de ce dernier en le mettant sous le feu des projecteurs. Mais l'effet politique escompté a été en réalité peu déterminant pour le gouvernement français, qui n'a peut-être pas fait confiance aux renseignements américains, surtout au regard des mensonges diffusés en 2003 concernant la guerre en Irak.



LE TROMPE-L'ŒIL OU L'ART DE SEMER LE DOUTE

Carlotta PENQUER-YALAMOW

Dans le domaine artistique, le rapport entre illusion et réalité est souvent interrogé, en particulier à travers le trompe-l'œil. Cette technique vise, par la perspective, à donner volontairement l'illusion d'objets réels en relief. Genre à part entière, dont l'origine remonte à l'Antiquité, il sème le doute quant à notre propre perception de l'objet regardé. En cela, n'est-il pas l'essence même de l'art ?

Trompe-l'œil et peinture, même combat ?

Des fresques pompéiennes au street art, en passant par les toiles peintes au théâtre, les artistes n'ont cessé de jouer avec la frontière du vrai et du faux à travers le trompe-l'œil, questionnant dès la Renaissance la place du spectateur, son rapport à l'œuvre et la notion de représentation en soi. À cette époque, le trompe-l'œil apparaît notamment sous la forme d'une mouche peinte avec un effet de relief et conçu pour un point de vue particulier, créant ainsi l'illusion du réel. Ce phénomène, théorisé par l'historien de l'art André Chastel dans son essai *Musca depicta* (1989), est avant tout pour l'auteur italien un jeu formel où l'insecte prend le spectateur au piège de la représentation, révélant la peinture en soi comme une forme de trompe-l'œil qui cherche à montrer le réel, à faire vrai. Le philosophe Blaise Pascal s'insurgeait dans ses *Pensées* (1670) contre cette prétention humaine, affirmant qu'elle n'est que vaine illusion face à l'immensité du monde et à notre dualité (corps et âme, sentiment et raison, etc.) : « c'est ce qui nous rend incapable de savoir certainement [...] ». Cette incapacité nous renvoie ici à l'incertitude comme forme d'ignorance. L'être humain ne sait rien, ou si peu de choses, et tenterait alors de se détourner de cette source d'angoisse par la création. Comme Platon avant lui, Blaise Pascal juge ainsi toute œuvre d'art condamnable, car elle est un divertissement éphémère et non pas la réalité. Mais qu'est-ce donc que la réalité ?

Le trompe-l'œil, cette « expression visuelle paradoxale »

En l'occurrence, le trompe-l'œil cherche à être ce miroir du réel. Selon la définition de l'écrivain Georges Perec, « [...] c'est une façon de peindre quelque chose de manière que

cette chose ait l'air non peinte, mais vraie ; ou, si l'on préfère, c'est une peinture qui s'efforce d'imiter à s'y méprendre le réel. » Le trompe-l'œil offre une véritable expérience sensible et optique dont l'hyperréalisme induit en erreur le spectateur. L'une des œuvres les plus caractéristiques est celle du peintre catalan Pere Borrell del Caso, connu essentiellement pour son tableau *Escapando de la critica* (1874). On peut y apercevoir un petit garçon qui tente de sortir de l'œuvre, la jambe à l'extérieur du cadre auquel les mains sont fermement accrochées. Pour le spectateur, cette scène de passage entre l'ancienne et la nouvelle fiction marque le franchissement des frontières, alors effacées, entre l'espace de l'œuvre, de son récit et le monde réel, les interrogeant l'un comme l'autre. Certes, l'effet de réel que peut produire le trompe-l'œil pictural exerce ainsi une forte influence sur notre perception des choses mais il ne nous laisse jamais dans une incertitude constante. Tout simplement, cet effet dépend de là où le spectateur se place et donc de son point de vue. Par conséquent, la peinture seule, déconnectée de ce dispositif, n'est pas assurée de tromper l'œil. Ainsi, comme le suggère le sémiologue Omar Calabrese dans *L'art du trompe-l'œil*, il serait plus judicieux de définir le trompe-l'œil « [...] comme une expression visuelle paradoxale » faisant voir, alors même qu'il dissimule.

Trompe-l'œil et vérité, à la croisée des arts

Selon Anne-Marie Lecoq, « le trompe-l'œil - si la chose existe -, ou du moins le scénario du spectateur trompé, perd tout intérêt si *l'impostura* n'est pas dévoilée à un certain moment. » Selon Miriam Milman, si ce dévoilement n'a pas lieu, « alors le trompe-l'œil reste une supercherie [...] ». La nature mensongère du trompe-l'œil finit donc toujours par être révélée, masquant une quête de vérité sous-jacente moins évidente dans d'autres sphères artistiques. Dans la photographie, l'effet trompe-l'œil se dirige vers des procédés dont la nature ici ne dévoile plus tout à fait l'illusion créée. Le photographe américain Elliott Erwitt constate qu'il y a « une grande différence entre les choses que nous voyons et la manière dont nous les voyons », obligeant dans son œuvre à démêler le vrai du faux



afin de rétablir la vérité de l'image nous trompant. L'incertitude face au prétexte du réel règne alors, encore davantage s'il y a eu modification au montage après captation, comme pour le célèbre cliché du peintre Yves Klein intitulé *Le Saut dans le vide* (1960). La transformation du réel par ce procédé rend difficile l'accès à la vérité, elle-même toute relative. Au cinéma, art de l'illusion par excellence, ces frontières sont plus floues encore, voire inexistantes. Des techniques de trucage de décor, ces « trompe-l'œil de la caméra » de l'ordre du camouflage, parviennent de manière imperceptible à nous faire adhérer avec certitude à une réalité qui n'est pas, sans chercher à rendre compte de l'illusion. Dès lors, le trompe-l'œil filmique, contrairement au trompe-

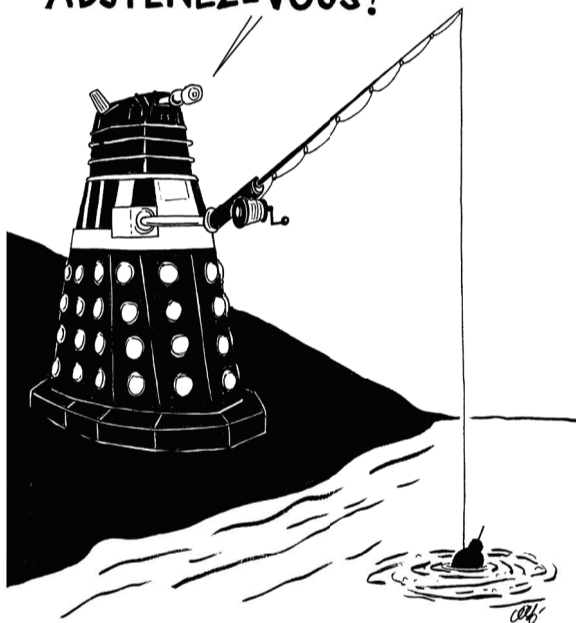
l'œil pictural qui expose sa duplicité, semble n'avoir plus aucune limite.

Ainsi, il convient d'être attentif à ce que l'on croit voir, de ne pas se laisser duper par une hyper-réalité trompeuse « visant à produire, comme l'écrit l'historienne Sylvie Lindeperg, le sentiment "plus vrai que le vrai" [...] » et à offrir une prétendue vérité. Or, « la vérité dépend d'une rencontre avec quelque chose qui nous force à penser, et à chercher le vrai », comme le suggérait Marcel Proust dans *Le Temps retrouvé*. Ce quelque chose, ce pourrait bien être le trompe-l'œil qui vient « agiter la pensée, interroger la nature de l'illusion », l'essence même de l'art.



l'IA sauve la démocratie

ABSTENEZ-VOUS!



Difficile d'ignorer les débats autour de la place que prennent, et prendront, les intelligences artificielles dans notre quotidien. Aux États-Unis, la question inquiète depuis plusieurs semaines de nombreuses communautés et notamment celle des artistes. En effet, cette dernière se voit menacée se voit menacée par l'irruption d'intelligences artificielles capables de produire des images uniques à la demande. Ces outils, vous en avez peut-être entendu parler. Il s'agit de plateformes comme Stable Diffusion, Midjourney ou Dall-E, disponibles depuis peu au grand public et révélant des résultats impressionnants en quelques mois à peine.

Une technologie révolutionnaire qui s'est mise les artistes à dos

Comment fonctionnent ces IA ? Du point de vue de l'utilisateur, rien de

plus simple : il suffit d'entrer un court texte, un « prompt », que l'IA se charge de traduire en image. Cette technologie est fondée sur les méthodes du deep-learning, ou apprentissage profond, un système d'apprentissage automatisé qui s'inspire du fonctionnement des neurones du cerveau humain. Les algorithmes apprennent d'abord à reconnaître des images en s'entraînant sur un immense jeu de données. On leur donne ensuite des images bruitées, illisibles, qu'ils doivent « débruiter » en fonction de la description qui leur est attachée. Peu à peu, les machines deviennent capables « d'halluciner » une image créée à partir d'une combinaison des données préalablement analysées.

L'origine des données servant à entraîner les IA est au cœur du problème : pour arriver à de tels résultats, les IA ont puisé sur internet des millions d'images, parmi lesquelles certaines sont protégées. C'est ce qui a poussé Sarah Andersen, Kelly McKernan et Karla Ortiz à porter plainte le 13 janvier dernier contre Stability AI, DeviantArt et MidJourney, trois

DE DALI À DALL-E :

LES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES VONT-ELLES REMPLACER LES ARTISTES ?

Tara PEPSY

Aux États-Unis, trois artistes portent plainte contre des IA génératrices d'images pour violation de droits d'auteurs et concurrence déloyale. De quoi interroger les implications éthiques des IA dans le secteur créatif.

entités proposant des IA génératrices d'images. Stability AI, qui développe l'outil Stable Diffusion, est aussi à l'origine de l'entreprise LAION, un service de base de données grâce auquel les algorithmes peuvent être entraînés. DeviantArt est une plateforme qui existe depuis les années 2000 et regroupe une large communauté d'artistes qui y partagent leur travail pour se faire connaître. Or, une grande partie des données de LAION est issue de DeviantArt, sans que les artistes soient rétribués ou même mis au courant que leurs œuvres sont exploitées. Quant à MidJourney, son créateur a reconnu dans un entretien pour Forbes qu'aucune mesure n'a été prise pour exclure du corpus les œuvres protégées, d'autant plus qu'aucune réglementation n'existe à ce sujet. Le procès intenté aux États-Unis constitue donc un premier signal d'alarme en appelant les autorités à mieux protéger les artistes face à une technologie qui les dépasse... mais comment des artistes indépendants pourraient pousser les développeurs de ces IA à faire marche arrière, alors qu'elles séduisent déjà

certains acteurs de l'industrie créative ?

C'est la deuxième menace qui pèse sur le secteur. Puisque ces IA s'avèrent compétentes en matière d'illustration, elles pourraient rapidement remplacer certains métiers. Pour les médias, les maisons d'édition et même dans le game-design, les IA sont une alternative bon marché aux artistes. Le magazine *Cosmopolitan* a franchi le pas en août 2022, en confiant la réalisation de sa couverture à une IA. Sur Twitter, un illustrateur brésilien raconte comment l'éditeur pour qui il travaillait a mis fin à son contrat et l'a remplacé par une IA. Si la menace n'est pas immédiate pour tous les artistes, elle l'est en revanche pour celles et ceux qui sont moins installés, pour les artistes qui débutent et dont les revenus dépendent de ces missions. En plus de creuser les inégalités entre les artistes les plus acclamés et ceux qui le sont moins, les IA ne risquent-elles pas de renforcer la précarité de ces métiers ?

Une innovation à rebours des progrès sociaux ?

Le remplacement de l'humain par l'IA est un fantasme récurrent de la science-fiction, et l'on a envie de croire que les machines ne parviendront pas à saisir ce qui fait qu'un travail nous touche, est humain. Les entreprises ayant besoin de visuels seront-elles du même avis ou se contenteront-elles du « prompt art » ? Serions-nous même capables, en tant que consommateurs, de voir la différence ou finirions-nous par nous habituer à voir le monde à travers ces algorithmes ?

Certains avancent que les IA sont avant tout des outils grâce auxquels les artistes peuvent approfondir leur travail ou puiser de l'inspiration ; que pour parvenir à des résultats optimaux, ils nécessitent une maîtrise que tout le monde n'est pas prêt à acquérir et dont certains artistes pourraient s'emparer. En plus d'ignorer la masse d'œuvres détournées pour nourrir les IA, cette hypothèse ne prend pas en compte les biais qui les régissent. Bercées

d'images issues de notre société, les IA ont tendance à reproduire des stéréotypes nourrissant les discriminations. Si vous demandez « a CEO » sans préciser de genre, les algorithmes préféreront montrer un homme blanc bedonnant, tandis qu'ils vous proposeront plutôt une femme lorsqu'il s'agit de montrer « a nurse ». C'est un fait, la profession d'infirmier est majoritairement occupée par des femmes, mais les IA sont incapables d'en interroger les raisons.

En plus de précariser les artistes, les IA pourraient donc influencer notre représentation du monde en normalisant des situations inégalitaires qui doivent changer. Le chemin est encore long pour que des décisions soient prises au niveau juridique, et il semble que ce soit à nous, public et utilisateurs, de prendre garde aux images qui nous entourent.

LE FLOU COMME MANIÈRE D'ÊTRE : RÉTROSPECTIVE LYNCHÉENNE.

La salle de cinéma est communément le lieu d'une échappée, d'un voyage. Mais peut-elle devenir celui de l'enfermement infernal, de la boucle et du ressassement ? C'est ce que propose David Lynch dans *Lost highway* à travers la mise à l'écran d'un monde flou et incertain dans lequel il cherche à nous coincer.



Il est vingt heures. On déchiquète nos tickets. Alors que l'atmosphère de la salle de cinéma commence à faire effet sur nous, nous plongeons loin de l'excitation de la soirée pour se planter dans l'écran comme on se visserait à une planche. Ce que l'on retient du film, c'est avant tout le profond désarroi qui nous habite à la sortie ainsi que les souvenirs des immanquables frissons éprouvés pendant. Ce temps est par définition celui de l'incertain. Entre rêve et réalité, entre le noir et la lumière. *Lost Highway* (1997) est inracontable. Je ne m'y risquerai pas. Ce qui pourrait ressembler à une intrigue se dénoue perpétuellement pour ne faire sens que par épisodes successifs et décousus. Pourtant, on s'accroche fort à ces semblants de signification sur lesquels la discussion reviendra en détails une fois sortis de l'infernale machination de Lynch...

Indétermination, incohérence, incertitude : un film sans sens ?

Dans cet univers où rien n'est déterminé, c'est l'angoisse qui règne seule sur le spectateur. Un événement survient, isolé du précédent mais attaché tout de même chronologiquement et symboliquement à celui-ci comme ce passage de saxophone dans une fête aux airs doucement psychédélics suivi d'une discussion fade sur l'oreiller. C'est un jeu de piste, truffé d'impasses. Cette angoisse rayonne à chaque seconde de son absence d'objet : la musique ? le voyeurisme effrayant de ces cassettes vidéo que l'on ramasse sur le perron sans connaître leur destinataire ? cet homme pâle et souriant qui apparaît subrepticement à tout moment ? un meurtre abominable que l'on ne se souvient pas d'avoir commis ? Lynch abuse sans vergogne de l'esthétique de l'incertitude et c'est sans doute ce qu'une première critique mal inspirée a su lui reprocher : son manque de cohérence. C'est que *Lost Highway* a pour projet de laisser à penser. Une forme de torture artistique que de ne pas donner la clef de l'énigme tout en laissant deviner sa

cruelle proximité derrière le cryptage des plans qui se succèdent à l'écran.

Alors on travaille. On tord les images, les mots, les symboles dans tous les sens pour faire rentrer la pellicule dans les petites cases de notre logique interne. « Mais si ! Il se transforme en quelqu'un d'autre mais c'est lui plus jeune. Ou du moins un fantasme de lui. » Ces spéculations s'offrent toujours à de nouvelles contradictions, un ressac contre une falaise. En est-on frustré pour autant ?

Il semble que le tour de force de Lynch soit d'embrasser l'incertitude constante de la narration. Qu'elle soit la source de questions, d'une panique, d'une incompréhension, tout cela il le veut bien. On est dans l'incertitude comme dans un état de suspens où rien n'est réglé, défini, figé et, par contraire, où tout se meut dans une ombre à l'opacité variable, à l'image de la première et dernière image du film. Ce suspens est fort propice au film néo-noir mais l'incertitude nous touche aussi pour des raisons qui nous sont davantage contemporaines. Parodiant le pasteur que je ne suis pas, je m'écrierais le doigt levé que nous vivons une époque apocalyptique ! Il y en eut d'autres, c'est vrai. Nous y avons réchappé, c'est vrai aussi. Mais ce que l'actualité nous donne en informations cataclysmiques, le cinéma nous le retire ici au profit d'un brouillard dangereux qui nous fait ressentir notre crainte de la perte bien au-delà de la hausse des prix de l'essence. Le gong angoissé du journal de 20 heures ne retentit chez Lynch qu'une fois dépouillé de toute information annexe, pour lui-même ; si bien qu'on entend plus que le clic-clac déroutant de la pellicule qui tourne sans autre but que cette histoire démembrée.

Le besoin maladif de résoudre.

On s'aperçoit devant *Lost Highway* du point auquel nous sommes prêts à aller pour trouver du sens là où il ne se manifeste pas concrètement. Qu'il y en ait, on finirait par en douter. Le titre est en cela très évocateur puisqu'il dissimule la condition oxymorique d'une autoroute égarée, image surprenante là où l'on s'attendrait plus volontiers à un chemin de campagne. Lynch met alors le doigt sur une démanigaison profondément humaine et qui n'est pas neuve : le besoin de faire sens.

Tout notre quotidien est construit sur le refus de l'incertitude. Si je mets mon réveil à une heure pleine, c'est pour pouvoir planifier et anticiper mes activités. Si je range mes affaires, c'est pour pouvoir les retrouver, si je fixe des rendez-vous réguliers c'est pour m'en souvenir. Le monde quotidien, univers proche et circonscrit, a horreur de l'incertitude. Si tout était indéterminé, il faut bien reconnaître que nous ne ferions rien ou deviendrions fous. Ainsi, il y a urgence à ranger les incertitudes de son existence dans les certitudes de la vie. Le film de Lynch nous gratte longtemps dans ces régions compliquées et il dure encore des heures après le baisser de rideau, tournoyant sans repères dans le cinéma de notre boîte crânienne où l'on finit, soit par l'accepter, soit par le clouer dans un coin, manières de tolérer son instabilité fondamentale.

Il en est peut-être ainsi de nombreux films de Lynch ou encore de Kubrick si l'on pense à 2001, *L'Odyssée de l'espace* et c'est pourquoi je vous incite, depuis ma petite visite en terres incertaines, à vous pencher sur les rétrospectives qu'organisent fréquemment les cinémas indépendants de la montagne Sainte-Genève (la Filmothèque du Quartier latin notamment). Aux amateurs du 7ème art et de tribulations symbolistes, courez-y, à vos risques et périls.

FAILLE

Louis CAILLAT

Il y avait cette fille qui me fascinait pas mal, sans doute à cause de son inébranlable confiance en elle. Sa sœur, que je connaissais bien, avait un jour eu cette phrase, que je trouvais particulièrement juste : « Tu sais, elle, elle ne doute jamais. » J'avais doucement ri, bien sûr, moi l'étudiant en philo : tout le monde doute, personne n'est suffisamment aveugle pour manquer l'énigme fondamentale qu'est le monde. Je veux dire, il y a au moins quelque chose qui la fait chanceler, qui la bouleverse, qui lui scie les jambes. Evidemment, m'avait répondu la sœur, évidemment elle peut être touchée, perturbée, émue ; ce n'est pas un cyborg. Mais au fond, là tout au fond, bien enfoui, demeurera toujours chez elle cet espoir solaire, ce petit bout de soleil pour aciduler la grisaille ; une certaine évidence de la vie.

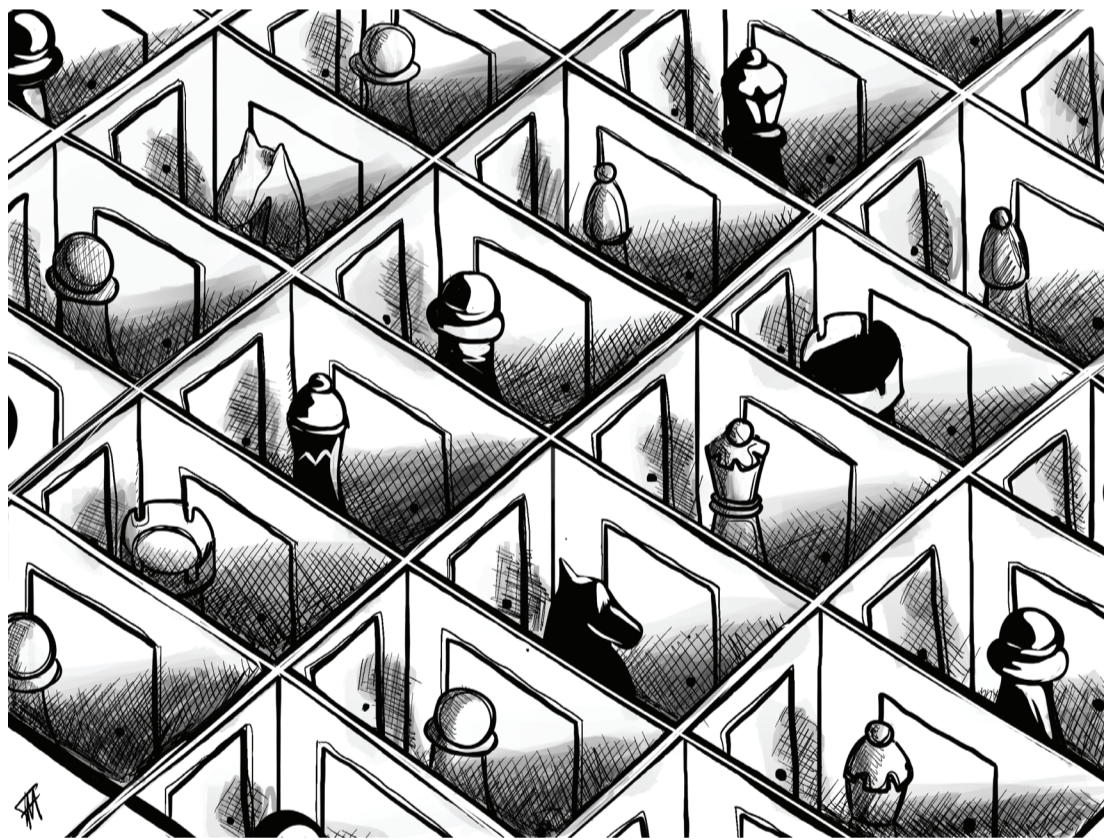
Ça m'intriguait toujours, je considérais alors que soit, en quelque sorte, « on se pose des questions » - et alors l'existence devient un peu plus complexe, un peu moins aisée, pas moins belle mais disons, plus pentue - soit on ne s'en pose pas, et alors c'est le mythe de l'imbécile heureux ou, dit moins péjorativement, la foi du charbonnier, la simplicité lumineuse du prolo.

Déjà une forme de mépris de classe selon moi, ce « prolo = imbécile heureux ». Le fameux et absolument dégueulasse « ils ont rien mais ils donnent tout », parallélisme compulsif des élèves d'école de commerce partis faire de l'humanitaire trois semaines au Vietnam. Elle n'était pas comme ça, loin de là : ni un ignoble requin de la finance, ni une espèce de gentille personne un peu béate, un peu simplette, satisfaite du peu qu'elle a. Autrement dit, son absence de doutes ne venait pas d'une quelconque « bonne nature », bonne pâte, blondeur couleur des blés, qui l'aurait dispensée de toute distance par rapport au monde. Au contraire, elle faisait preuve dans son humour d'un cynisme rare, d'un second degré à toute épreuve, grinçant et parfois pince-sans-rire, d'une science

lancinante de la saillie et du dédain, comme j'allais moi-même en faire les frais. Elle était piquante, et j'adorais ça, c'était même ce que je préférais. L'énigme restait donc entière.

Je décidai de la confronter. Peut-être l'apparition d'un dehors, le heurt d'une altérité, au-delà ou plutôt en-deçà des compliments dont elle était si familière, elle la jolie fille populaire et inaccessible, elle la princesse sauvage, peut-être une telle ligne de fuite allait-elle réussir à secouer les fondements de cette assurance qui commençait légèrement à m'irriter. Socrate au secours. Je l'assailis sans

Problème : j'étais en train de me faire avoir, comme tous les autres avant moi. Je le prenais personnellement et puis, à force de passer du temps avec elle, évidemment, je perdais pied. Comme un con. Je me mentais : ce n'était plus pour comprendre que je faisais tout ça, ce n'était plus pour prouver je ne sais quoi sur l'incertitude universelle et la fragilité de la condition humaine. Du pipeau, ces trucs de pseudo philosophe : je faisais tout ça pour sa présence, rien d'autre, cette aura majestueuse qui l'enveloppait et que je n'arrivais pas à enserrer, à saisir d'un coup, cette puissance de sol qui m'échappait toujours, me dépassait sûrement.



Je me heurtais à un mur de hauteur, une paroi froide, lisse, impossible à escalader. J'en étais presque, comme le grimpeur sur une coulée de lave trop parfaite, à m'attacher aux petites aspérités que faisaient sur ce mur l'ironie, l'humour coupant, la pique assassine. Et ça ne me déplaisait pas. La sœur m'avait prévenu : tu te fais capturer. J'essayais de la faire vaciller, et c'est moi qui me ramassais comme un débutant. J'aurais dû m'en douter : j'étais allé au combat sans protection, sans avoir bossé mes appuis, en baissant un peu trop ma garde alors que la sienne était bien dressée, devant le visage, points fermés, infranchissable. Résultat : je me faisais piétiner. Je m'étais pourtant promis que ça n'arriverait plus, que j'en avais plus qu'assez d'être éternellement le jouet de filles plus fortes que moi. L'incertitude me minait de plus en plus.

discontinuer, à coups de mots, de psychologie de comptoir bien efficace, de coups de couteau au mental. J'allais chercher dans les tréfonds de mon sens critique et de ma maîtrise des affects inconfortables. Rien n'y faisait. Alors je suis passé aux actes : je l'ai bousculée, méchamment parfois ; j'avais besoin de savoir. Je l'ai emmenée dans ce que je connaissais de plus misérable, j'ai essayé de lui faire voir la détresse terrible des pauvres aux mains glacées. Et le pire, c'est que je crois bien qu'elle a vu tout ça. Qu'elle l'a compris, même. Elle est pas passée à côté, non, pas du tout, elle l'a pris pleine face, mais sans se départir de cette assurance tranquille, de cette certitude ancrée qui la rendait à la fois si charmante et agaçante.

J'en ai eu marre. Cette arrogance... Ça me laissait pantois. J'ai juste eu envie de fuir, de me casser, loin de cette carapace qu'elle s'évertuait à m'opposer. Parce que oui, j'en étais resté convaincu : c'était une carapace, et le pauvre homme, la pauvre femme, le pauvre souffle d'air qui allait réussir à la fissurer, allait se prendre pleine gueule un torrent d'une rare violence. Alors j'ai préféré partir loin. Je nage très mal en eaux profondes.

Marta MANENTI

Il pleut, les nuages ont choisi la vie
 et donc moi aussi je m'étends calme sur l'asphalte
 qui osseux a appris à renaître
 coincé entre les spirales de flaque convulsives
 et les pas obstinément immobiles.
 Les antres ouverts ont trouvé abri
 dans le sifflement du vulnérable que je garde
 vivant et robuste
 malgré l'hiver de la cigale.
 Faible j'ai la force du liquide
 solide bouclier séparant ce qui est à moi
 de toute autre forme.

Le présent depuis peu éveillé
 réconcilié avec l'étang
 des pleurs éventés
 ne voit que la couleur de l'air
 se vide comme les tuyaux d'échappement
 des mélancolies à fleur de peau
 qui même si elles vivent
 ne brûlent plus.



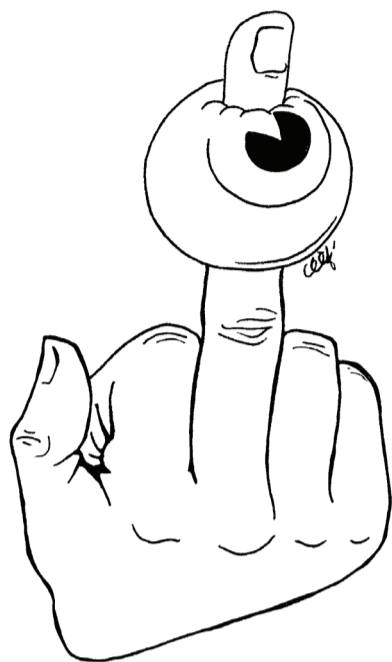
Dans la maison
 où je vis seule
 les mouvements
 sont peu nombreux.
 L'eau coule,
 quelque chose tombe
 ou est sur le point de tomber.
 Si la fenêtre est ouverte
 l'air chatouille
 les choses les plus stables.
 Elles demeurent et respirent
 pendant que je regarde
 et apprends.
 Le fauteuil rouge
 est seul à avoir
 d'autres bras
 près d'ici.
 Je m'assois
 heureuse
 de ne pas l'avoir
 confiné
 au grenier
 m'abandonne
 pour pouvoir pleurer
 dire au revoir
 en privé
 à une personne
 qui n'est plus.
 Je laisserai le parapet
 aux coudes
 le temps qu'il faudra
 peu importe alors
 où se trouvera le soleil.
 Les larmes cesseront
 quand elles cesseront
 et la fatigue
 me portera
 au lit
 où demain
 ce sera beau à nouveau
 penser
 que danser
 se peut encore.

You need to be
 silent and patient

Olga Kavina

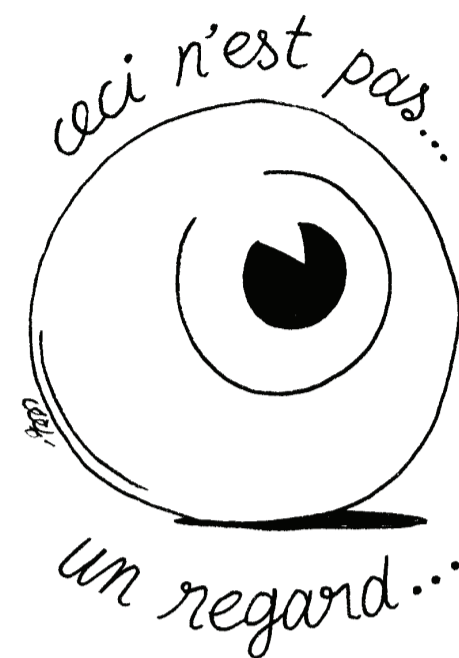
Voir du pied gauche

Laetitia LE MOAN



Je boite du regard les yeux sans leur béquille
l'emblème des matins qui ne se lèvent plus
le lit compte ses bleus ces traces de la veille
qui enflent sans cesse qui savent la boisson

on ne leur apprend pas l'abondance des vies
toutes ces merveilles qui aiment l'ordinaire
quand l'oiseau se trompe qu'il quitte ses chansons
je vois du pied gauche sans m'en apercevoir



dans le doute...!

Antilope

EVERN

Depuis 2020, j'essaie de créer des endroits inspirants et des textures qui me plaisent. J'utilise du papier essentiellement car je n'ai jamais eu le courage d'apprendre à utiliser PhotoShop. Je vis en périphérie bruxelloise.

MILA FERRARIS

Après deux années de prépa littéraire passées au lycée Louis-le-Grand, je redécouvre ma passion pour le dessin à la classe préparatoire des Beaux-Arts de Paris, où je renoue avec ma pratique artistique. Je me recentre sur le plaisir du geste et de son déploiement, qui me porte aujourd'hui jusque dans les espaces magiques de l'illustration.

SOPHIE MORALES

Élevée dans une famille multiculturelle sur différents sols, je suis mue depuis l'enfance par le désir de vérité et d'utilité. Après des études en santé, je suis revenue à l'art pour m'engager et m'épanouir dans l'art... utile. Certains dessinent pour raconter leur histoire, moi je dessine une réalité en miroir pour être utile face aux faits.

DIRECTEUR Alexandre Jadin

RÉDACTEUR.ICE.S EN CHEF Ulysse Lévy-Bruhl & Maxime Dessy

PRÉSIDENT HONORAIRE Mario Ranieri Martinotti

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Eléonore Gogé

CHEFS DE RUBRIQUE Alexis Duarte, Edouard Brugnot, Ben Harding, Melina Tornor, Laetitia le Moan, Claire Vincent Boriel

DIRECTRICE ARTISTIQUE Laetitia le Moan et Elyse Béasse

COORDINATEUR DESSIN DE PRESSE Lodi Marasescu

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION Claire Vincent Boriel

MISE EN PAGE Camille Vingerhoets

TRÉSORIER Alexandre Crosnier

ILLUSTREUR.ICE.S Evern, Céf, Mila Ferraris, Sophie Morales

RÉDACTEUR.ICE.S Louis Caillat, Marius Désiraut, Elyse Béasse, Laetitia Le Moan, Carlotta Penquer-Yalamow, Alexandre Jadin, Alexis Duarte, Mélina Tornor, André Labarthe, Marta Manenti, Guillaume Péteul, Tara Pepsy

Imprimé à Condé-sur-Noireau par Corlet Imprimeur SA

Association régie par la loi de 1901 : N° SIRET : 814 503 645 000 16

redaction.lagazelle@gmail.com

Facebook : Journal La Gazelle

Instagram : @journal_lagazelle

Site Web : <https://la-gazelle-journal.fr/>

Sorbonne Nouvelle
université des cultures

